Projet d'appui à l'apiculture au sein des forêts communautaires

Développer une filière durable du miel



Sandra Ratiarison, représentant le coordonnateur de la FAO, aux côtés de Auguste Ndouna Ango (g), coordonnateur de projet.



La première production du site pilote est déjà disponible.

COE

Libreville/Gabon

LE Projet d'appui à l'apiculture dans les forêts communautaires au Gabon, initié par l'Agence d'exécution des activités de la filière forêt-bois (AEAFIB), vise à diversifier les sources de revenus, accroître le bien-être des commu-

nautés rurales et favoriser la gestion durable des ressources naturelles au sein des forêts communautaires.

A cet effet, experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et apiculteurs se sont réunis dernièrement au siège de l'agence onusienne pour discuter des résultats obtenus lors

des deux phases d'expérimentation au site pilo o te d'Ebyeng-Edzuameniène. Une réunion à laquelle prenait part le représentant du coordonnateur de la FAO, Sandra Ratiarison, qui s'est réjoui des premiers

Au total, vingt-huit ruchiers et deux cents ruches ont été attribués à huit communautés.

résultats.

Auparavant, ces dernières ont bénéficié des formations visant à renforcer leurs capacités à pouvoir assimiler les techniques apicoles. « Le projet a eu des résultats très encourageants. Les communautés ont été à la hauteur de nos attentes. Il y a du potentiel. En dehors des techniques apicoles, il était également question de voir quels pouvaient être les

moyens à mettre en œuvre. Malheureuse-ment, un certain nombre de barrières doivent encore être levées pour que ce soit, à terme, une activité qui remplisse ses objectifs», a estimé Mme Ratiarison.

Les formations ont également concerné le volet commercialisation. A cet effet, « des documents techniques sont prévus pour la vulgarisation. Mais, sur le site-pilote, on amorce déjà la production du miel», se réjouit Auguste Ndouna Ango, coordonnateur du projet. Non sans relever quelques difficultés liées à la demande et au marché pour une meilleure commercialisation, ainsi qu'acquérir d'autres techniques pour rendre le miel plus compétitif.

Développement des TIC

L' "Incubateur numérique" en phase de démarrage



Alain Claude Bilie-By-Nze a présidé l'assemblée générale constitutive de la société de l'incubateur numérique.

AEE

Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat en charge de la Communication et de l'Economie numérique, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a présidé, le 20 décembre au Radisson Blu de Libreville, l'assemblée générale constitutive de la société appelée "Incubateur numérique".

Initié par gouvernement, ce projet, qui entre dans le cadre du Gabon numérique, vise à développer l'entrepreneuriat dans les Technologies de l'information et de la communication permettant d'avoir

un contenu local, ainsi que des opportunités d'affaires et d'emplois pour les Gabonais durant les cinq prochaines années.

Nous avons décidé de mettre en place avec nos partenaires une société pour gérer les incubateurs. Il va y avoir 3 dans un premier temps. A Libreville, le directeur général a déjà été choisi, les locaux ont été retenus également et l'incubateur devrait démarrer au premier trimestre 2018. D'où il était nécessaire de procéder ce matin à l'assemblée générale constitutive de la société et, ensuite, à la désignation des administrateurs avec, aussitôt, la

tenue d'un premier conseil d'administration », a indiqué Alain-Claude Bilie-By-Nze.

Selon le membre du gouvernement, il y aura donc 3 incubateurs : un à Libreville, un deuxième à Port-Gentil et un troisième à Franceville, pour les 3 prochaines années.

« Dans les 6 premiers mois après le lancement de l'incubateur, on va procéder à la sélection des premières start-ups qu'on va accompagner. On va disposer de 24 mois pour les accompagner au plan juridique, économique, afin de monter leur business plan, mais aussi leur offrir des locaux pour travailler, des ordinateurs, la connexion internet... Mais également du personnel pour les accompagner et les guider. Nous les aiderons aussi dans la recherche de financement », a conclu le ministre de l'Economie numérique.

A noter que cette 1ère assemblée générale a enregistré la participation d'un certain nombre d'opérateurs du secteur du numérique, tels que Gabon Telecoms, GVA, Solsi, Infracom ainsi que Bicig (Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon) en tant que banque accompagnatrice.

